



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER

PLAN D' ACTIONS DE LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE





Plan d'action

tel qu'il a été élaboré par
la Commission d'Égalité des Chances
entre femmes & hommes
et approuvé le vendredi 11 mai 2015
par le conseil communal
de la commune de Mamer

Table des matières

| | |
|---|----|
| Table des matières | 2 |
| Introduction | 3 |
| La charte européenne signée | 8 |
| La délibération du conseil communal du 11.05.2015 | 9 |
| La représentation politique | 10 |
| Participation à la vie politique et civique | 12 |
| Contre les stéréotypes et Analyse sexuée | 15 |
| Le rôle de l'employeur | 17 |
| L'éducation et la formation continue | 20 |
| La santé et les soins et services sociaux | 22 |
| La garde des enfants | 25 |
| Sécurité et sûreté et la violence sexuée | 27 |

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes de la commune de Mamer

Le contexte

La Charte

En **2005** fut lancé le projet « La ville pour l'égalité » par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), la Fédération des associations nationales de collectivités territoriales, dont le SYVICOL (Syndicats des Villes et Communes Luxembourgeoises) est membre, et ceci avec le soutien de la Commission européenne. Le projet a fait naître l'idée d'élaborer une Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette Charte a été créée par les élu-e-s et expert-e-s de plus d'une trentaine de pays. Le but du contenu de cette Charte est de proposer un programme pour une politique communale d'égalité des femmes et des hommes.

En **2009**, le 14.08, la commune de Mamer a signé officiellement cette charte européenne en présence de nombreux/nombreuses représentant-e-s politiques communaux et nationaux. La charte n'est pas juridiquement contraignante, mais sa signature exige un engagement politique et moral de la part des autorités communales. Avec sa signature, la commune s'engage à respecter ces valeurs de la charte et à cette fin décide à établir un plan d'action communal.

Le Plan d'action

En **2011**, le 12.12, le conseil communal a chargé la commission de l'Egalité des chances de procéder à la mise en œuvre du plan d'action de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de Mamer. Le développement de ce plan d'action nécessite un travail commun et engageant des membres de la commission de l'Egalité des chances, d'abord sous la présidence de Mme Marie France Berger – Modert et actuellement sous celle de Mme Marcelle Jemming. Les membres de la commission sont des femmes et hommes engagé-e-s dans la vie communale. Leurs divers autres engagements politiques, privés et professionnels ont sans doute prolongé le processus de l'élaboration du plan d'action. Nous, les membres de la commission, sont aujourd'hui d'autant plus fiers de vous présenter ce projet très ambitieux qui est le résultat d'une forte motivation et détermination nécessaire afin de réaliser un tel projet d'une commune égalitaire.

En principe, toutes les dispositions et valeurs de la Charte doivent être transposées. Sachant qu'il est difficile qu'une commune puisse réaliser toutes les actions prévues d'un seul coup, nous voulons définir avec ce plan d'action les objectifs et priorités de la commune, les mesures qu'elle doit et veut prendre et les ressources qu'elle compte y affecter pour avancer dans l'égalité des femmes et des hommes sur son territoire.

La Charte se fonde sur six principes de bases et compte 30 articles.

Les six principes fondamentaux de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sont les suivants:

1. L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental.

Ce droit doit être mis en œuvre par les exécutifs locaux et régionaux dans tous les domaines exigeant leurs responsabilités, ce qui inclut leur obligation d'éliminer toutes formes de discrimination, qu'elles soient directes ou indirectes.

2. Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être évités.

Les discriminations multiples et les préjugés, outre ceux concernant le sexe, fondés sur la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou le statut économique-social doivent être évités afin de traiter de l'égalité les femmes et les hommes.

3. La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique

Le droit à l'égalité des femmes et des hommes requiert que les autorités locales et régionales prennent toutes les mesures et adoptent toutes les stratégies appropriées pour promouvoir une représentation et une participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la prise de décision.

4. L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes

Les autorités locales et régionales doivent promouvoir l'élimination des stéréotypes et des obstacles sur lesquels se fondent les inégalités du statut et de la condition des femmes et qui conduisent à l'évaluation inégale des rôles des femmes et des hommes en matière politique, économique, sociale et culturelle.

5. Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

La dimension du genre doit être prise en compte dans l'élaboration des politiques, des méthodes et des instruments qui affectent la vie quotidienne de la population locale. Cette dimension se mesure à l'aide des techniques de l'intégration du genre dans toutes les politiques et la prise en considération du genre dans l'élaboration et l'analyse de budgets. A cette fin, l'expérience de la vie locale des femmes, y comprises leurs conditions d'existence et de travail, doivent être analysées et prises en compte.

Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

Les exécutifs locaux et régionaux doivent élaborer des plans d'action et des programmes et veiller à leur mise en œuvre avec les moyens et les ressources, tant financiers qu'humains nécessaires.

Le plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la commune de Mamer

Le plan d'action énumère un certain nombre d'actions en relation avec une sélection d'articles de la charte. Ce plan est destiné à fournir un aperçu global de la politique communale de Mamer en matière d'égalité entre femmes et hommes.

- Il reprend, d'un côté, **des mesures déjà en place qui sont à continuer et à fortifier. Ceci implique la consolidation des efforts entrepris jusqu'à présent.**
- D'un autre côté, il reprend **des mesures récentes qui viennent d'être implantées et celles projetées pour les années à venir tout en stimulant les efforts à prendre.**
- Le plan d'action permet de rendre la politique communale concernant l'égalité entre les femmes et les hommes plus visible dans sa globalité. Les progrès peuvent et doivent être mesurés.
- **Par le biais du plan d'action, la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes sera intégrée d'une manière transversale dans les différents domaines politiques de la commune.**

Un pacte et un plan communal jeunesse intégrant l'égalité des chances entre filles et garçons et entre femmes et hommes non-luxembourgeois-es devraient suivre. Les objectifs de ces déclarations d'intentions devraient viser une approche concertée communale :

- favorisant la mise en œuvre concertée d'actions en vue d'une meilleure intégration de personnes immigrées et des jeunes,
- encourageant l'administration communale et les structures locales à s'engager dans des projets participatifs,
- aidant et accompagnant les services communaux et les structures locales intéressés dans la réalisation des actions interculturelles,
- soutenant la sensibilité permanente aux problèmes d'intégration des habitants non-luxembourgeois.

Le plan d'action englobe les mesures en cours et les mesures projetées en matière de politique sociale et en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes défavorisées. Il prend également en compte les mesures entamées et projetées en faveur des personnes à mobilité réduite ou des personnes à besoins spéciaux.

Le plan d'action est proposé pour une durée de quatre ans.

Les responsables politiques et administratifs assurent la mise en œuvre des actions et mesures proposées par la charte sur le terrain communal. L'égalité entre femmes et hommes est de la responsabilité prioritaire politique et administrative de tous les acteurs et actrices impliqués.

La commission à l'égalité des chances entre femmes et hommes de la commune de Mamer recommande fortement aux responsables politiques de créer un « service à l'égalité des chances ». Ce service sera chargé de la coordination des actions prioritaires y afférentes et définies dans le présent plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes dans la vie locale. Les activités communales et locales de la commune de Mamer prévues par un pacte d'intégration ou un plan Jeunesse éventuel pourraient être également coordonnées par le « service à l'égalité des chances » de la commune.

Concernant ce plan d'action, un rapport d'évaluation sera établi après quatre ans, soit par le « service à l'égalité des chances » créé, soit par la commission à l'égalité de chances. Le rapport sera présenté aux responsables politiques et servira de base de discussion et de réflexion afin d'établir un autre plan d'action suivant toujours visant une politique d'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de Mamer.

LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Une Charte invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats
en faveur d'une meilleure égalité pour toutes et tous

Je soussigné(e) **GILLES HENRI ROTH**
en ma qualité de **BOURGEMESTRE DE LA COMMUNE DE MAMER**

confirme que la collectivité susmentionnée s'engage formellement à adhérer à la Charte européenne pour l'Égalité des Femmes
et des Hommes dans la Vie Locale, et à se conformer à ses dispositions, et que je suis dûment mandaté(e) pour agir ici en son nom.

Signature 

Date **14 mars 2009**

Je ferai parvenir une copie dûment complétée et signée de ce formulaire au Conseil des Communes et Régions d'Europe,
initiateur de la Charte, à l'adresse suivante :



Le Secrétaire Général
Conseil des Communes et Régions d'Europe
15 rue de Richelieu
F-75001 Paris - France

| ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER | | |
|--|---|---|
| EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL | | |
| Séance publique du 11/05/2015 | Date de la convocation 04/05/2015 | Date de l'annonce publique 04/05/2015 |
| Présents | Roger Negri, échevin et président Luc Feller, échevin Edmée Besch-Glangé, Jean Beissel, Jean Bissen, Ed Buchette, Jean-Marie Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Marcel Schmit, Roland Trausch et Jemp Weydert, conseillers Guy Glesener, secrétaire communal | |
| Absent(s) | Gilles Roth, bourgmestre et Nancy Brosius, conseillère – excusés | |
| Point de l'ordre du jour 9 | Approbation du Plan d'actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la commune de Mamer | n°c. 063 |

Le conseil communal,

Vu sa délibération du 19/01/2009 portant adhésion à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ;

Vu la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale initiée par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE);

Vu le projet du Plan d'actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la commune de Mamer élaboré par la Commission communale d'Egalité des Chances entre Femmes & Hommes ;

Vu la loi communale modifiée du 13/12/1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

unanimement

approuve le Plan d'actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la commune de Mamer.

Ainsi délibéré à Mamer, date qu'en tête (suivent les signatures)

Pour expédition conforme

Mamer, le 28/05/2015.

Le secrétaire,




Le bourgmestre,

Plan d'actions de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la commune de Mamer

La représentation politique (Article 2)

La commune s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour défendre et soutenir activement une représentation équilibrée femmes et hommes dans la prise de décision politique.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|--|---|-----------------|-------------------|---|--|
| Avoir une représentation équilibrée F/H dans tous les organismes communaux décisionnels et consultatifs. | Dresser régulièrement un état des lieux de la population F/H par classes d'âges, nationalités, représentée dans les organes politiques (syndicats, services sociaux, commissions) | Collège échevinal/ Administration communale : Service de la population | Commission à l'égalité des chances F/ H Service à l'égalité SIGI | Action continue | Nouvelle | Base de données/ pas très importants | Données ventilées par sexe et par âge |
| Avoir une représentation équilibrée sur les listes électorales. | Encourager tous les partis politiques à se fixer publiquement des objectifs par rapport à la mise en place de listes paritaires | Collège échevinal/ Partis politiques | Commission à l'égalité des chances Déléguée à l'égalité Service à l'égalité MEGA CNFL | 2014-2016 | Nouvelle | Matériel de sensibilisation, affiches, articles de presse/ pas très importants | Représentation F/H après élections communales 2017 |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|--|---|--------------|-------------------|---|--|
| Avoir une représentation équilibrée dans les organes décisionnels, consultatifs. | Mettre en œuvre une représentation équilibrée dans les organes décisionnels et consultatifs | Collège échevinal Partis politiques | Commission à l'égalité des chances Déléguée à l'égalité Service à l'égalité MEGA CNFL | 2016 | Nouvelle | Pas très importants | Représentation F/H après élections communales 2017 |
| Soutenir femmes candidates/femmes représentantes. | Soutenir les « Actions » du MEGA et du CNFL p.ex. « Votez l'équilibre » « Mega-Power » | Collège échevinal Partis politiques | Commission à l'égalité des chances Déléguée à l'égalité Service à l'égalité MEGA CNFL | 2014-2016 | En cours | Pas très importants | Représentation F/H après élections |
| Créer un service à l'égalité des chances. | Personne responsable dans l'administration communale ou sur base d'une mission d'expertise, qui se portera garante pour promouvoir la politique à l'égalité des chances de la commune (p.ex. mise en œuvre et suivi du Plan d'Action) Enumération des priorités en matière d'égalité dans toutes les actions politiques | Collège échevinal Partis politiques | Déléguée à l'égalité Commission à l'égalité des chances | Jusqu'à 2014 | Nouvelle | Importants (Frais de personnel : 1poste à 40hrs) | Création du service |

Participation à la vie politique et civique (Article 3)

La commune favorise la participation des citoyens et citoyennes à la gouvernance et à la vie publique

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|---|---|-----------------|-------------------|---------------------|--|
| Avoir des données ventilées selon le genre, l'âge, la nationalité des membres actifs, bénévoles, ... afin de promouvoir une intégration et une participation active. Favoriser la cohésion sociale. | Réaliser un état des lieux de la population F/H, nationalités, classes d'âge, s'engageant à titre bénévole dans la vie civile (associations, clubs, service ambulancier et sapeurs-pompiers) | Collège échevinal Administration communale Secrétariat communal | Syndicats d'initiative Clubs et Associations Service ambulancier Sapeurs-pompiers Service à l'égalité | Action continue | Nouvelle | Pas très importants | Données ventilées par sexe, âge et nationalité. |
| Informier, sensibiliser et encourager une participation et favoriser la cohésion sociale. | Dépliants ou/et conférences d'information sur les différents organes et représentant(e)s politiques (rôles, attributions, compétences). Organiser des plateformes de discussions et de Workshop « Zukunftswerkstatt » | Conseil communal Partis politiques | Commission à l'égalité des chances et de l'intégration Déléguée à l'égalité Service à l'égalité | 2014-2016 | Nouvelle | Moyens | Dépliants, nombre de participant(e)s aux conférences, taux de personnes qui s'engagent à titre bénévole. |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---|--|--|-------------------|------------------|---|
| Augmenter la représentation, promouvoir l'intégration par la participation. Encourager les citoyens et citoyennes à participer à la gestion et à la vie publique. | Sensibiliser les résidents étrangers F/H à s'inscrire sur les listes électorales : campagne « je peux voter » | Conseil communal Partis politiques | Commission de l'Intégration Associations des différentes nationalités représentées au niveau communal | Régulièrement avant des élections communales et nationales | En cours | Pas importants | Dépliants, circulaires d'information. Nombre de personnes de différentes nationalités inscrites aux listes électorales. |
| Augmenter la représentation, promouvoir l'intégration par la participation. Encourager les citoyens et citoyennes à participer à la gestion et à la vie publique. | Encourager les résidents étrangers F/H à s'engager dans les commissions consultatives | Conseil communal Partis politiques | Commission de l'Intégration Associations des différentes nationalités représentées au niveau communal | Action continue | En cours | Pas importants | Nombre d'étrangers dans les commissions |
| Augmenter la représentation et promouvoir l'apprentissage démocratique et civique. Avoir une représentation équilibrée selon le genre dans les commissions et particulièrement les groupes minoritaires. | Former et informer les commissions consultatives à l'idée de l'égalité afin de garantir une politique des chances d'accès et de participation égales (H/F, âges, handicap) | Collège échevinal et conseil communal Partis politiques Service à l'égalité | Toutes les commissions consultatives et les élu(e)s CNFL MEGA | Action continue | En cours | Pas importants | Nombre de participants aux formations |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---|---|-----------------|-------------------|-------------------------------|--|
| Favoriser une intégration des familles et des enfants étrangers. | Organiser des cours de langues | Collège échevinal et conseil communal Partis politiques | Commission de l'intégration Moien a.s.b.l. CNL CLAE | Action continue | En cours | Moyens | Nombre d'inscriptions et de certificats de participation |
| Favoriser l'intégration et la cohésion sociale. | Fête des voisins, Fête des nations | Collège échevinal et conseil communal Service à l'égalité | Commission de l'intégration Associations paroissiales | Action continue | En cours | Pas importants | Nombre de participants |
| Favoriser l'intégration et la cohésion sociale. | Conférence au sujet de la cohésion sociale, de l'intégration et de la double nationalité | Collège échevinal et conseil communal | Commissions de l'intégration, de la famille et de l'égalité des chances | Action continue | En cours | Pas importants | Participants à la conférence. Taux de demandes pour la double nationalité. Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales. |
| Favoriser l'intégration et la cohésion sociale. | Informier régulièrement sur les nouvelles lois de l'immigration | Collège échevinal et conseil communal | Commissions de l'intégration, de la famille et de l'égalité des chances | Action continue | En cours | Pas importants | Idem |
| Favoriser l'intégration des résidents étrangers. | Mettre en place un pacte pour l'intégration | Collège échevinal et conseil communal | Commissions de l'intégration, de la famille et de l'égalité des chances Service à l'égalité | 2016 | | Importants Frais de personnel | Le pacte en vigueur |

Contre les stéréotypes (Article 6) et Analyse sexuée (Article 9)

Article 6. La commune s'engage à lutter contre et à prévenir autant que possible les préjugés, pratiques, utilisation d'expressions verbales et d'images fondés sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre sexe.

Article 9. La commune soumet ses politiques, procédures, pratiques et modèles à une analyse sexuée, en ventilant par sexe les données dont elle dispose et en analysant l'impact des politiques sur les sexes.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|--|--|--|--|-------------------|------------------|--|
| Avoir une communication interne et externe conforme à l'engagement de la commune en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre femmes et hommes. | Faire une analyse et une adaptation du matériel d'information et de communication de la commune afin de garantir une représentation sans préjugés des femmes et des hommes | Collège échevinal | Déléguée à l'égalité Commission à l'égalité | Tout de suite après les élections (programme politique de la nouvelle coalition) | Nouvelle | Moyens | Le programme politique, matériel de communication adapté |
| | Soumettre les formulaires, les fiches administratives et envois officiels de la commune à une analyse critique sous la perspective de l'égalité entre femmes et hommes | Conseil communal Collège échevinal Service à l'égalité | Déléguée à l'égalité Service à l'égalité | Action continue | Nouvelle | Pas importants | Formulaires, correspondances et fiches administratives en accord avec les aspects du genre |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|--|--|---|---|-------------------|------------------|---|
| Lutter contre les préjugés d'expressions verbales et écrites sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre sexe. | Organiser un workshop en vue du développement d'un guide de communication: former le/la responsable administratif/ve des différents services communaux | Conseil communal Collège échevinal Service à l'égalité | Déléguée à l'égalité Service à l'égalité | Action de formation continue pour chaque responsable de service | Nouvelle | Moyens | Communication interne et externe sensible au genre |
| Intégrer la dimension de l'égalité dans toutes les réflexions, projets et travaux de toutes les commissions consultatives, les syndicats. | Soutenir une prise de décision orientée vers les différents besoins des femmes et des hommes, des personnes âgées et personnes aux besoins spécifiques | Collège échevinal Service à l'égalité | Commissions consultatives Experts en matière des droits de l'homme et de l'égalité | Action continue | Nouvelle | Moyens | Directives du conseil communal. Programme politique. Projets. Création service égalité |

Le rôle de l'employeur (Article 11)

La commune intègre le droit à l'égalité des hommes et des femmes dans sa politique du personnel.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|--|---|-----------------|-------------------|------------------|---|
| Représentation équilibrée F/H par rapport aux statuts professionnels et par rapport aux différents services. | Dresser un état des lieux : répartition F/H dans l'administration et les services de la commune (et de leurs statuts respectifs) | Collège échevinal Service du personnel | Service à l'égalité | Action continue | Nouvelle | Pas importants | Données ventilées par sexe et par statut |
| Représentation équilibrée F/H par rapport aux statuts professionnels et par rapport aux différents services. | Définir des mesures à prendre afin de promouvoir l'égalité professionnelle entre F/H à l'intérieur de l'administration communale | Collège échevinal Service du personnel Représentation syndicale Service à l'égalité | Service à l'égalité Service du personnel Représentation syndicale | Fin 2014 | Nouvelle | Pas importants | Mise en œuvre d'une ligne directrice pour les embauches futures |
| Représentation équilibrée F/H par rapport aux statuts professionnels et par rapport aux différents services. | Développer une ligne directrice interne afin de procéder à l'embauche à compétences égales du candidat du sexe sous-représenté | Collège échevinal Service du personnel Représentation syndicale Service à l'égalité | Service à l'égalité Service du personnel Représentation syndicale | Fin 2014 | Nouvelle | Pas importants | Représentation équilibrée des deux sexes dans les différents services et statuts professionnels |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---|---|-----------|-------------------|------------------|--|
| Assurer l'engagement des deux sexes dans tous les services communaux. | Assurer les infrastructures communales adaptés pour les 2 sexes (douches, vestiaires) Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles infrastructurels au recrutement de l'un ou de l'autre sexe | Collège échevinal | Syndicat Déléguée à l'égalité Service à l'égalité | Dès 2014 | En cours | Moyens | Infrastructures assurées |
| Sensibilisation et amélioration de la communication interne et externe. Impliquer le personnel communal dans la politique communale à l'égalité des F/H. | Formation du personnel communal sur la gestion des différences. Formation gender mainstreaming (Top Down) Workshops | Collège échevinal Service du personnel | Service à l'égalité INAP MEGA CNFL | Fin 2016 | Nouvelle | Moyens | Formation des membres du personnel. Réalisation d'une formation pour les différents services. Intégration de l'aspect de l'égalité |
| Service au client: bonne organisation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Augmentation de la motivation au travail. | Introduire l'horaire mobile (afin de satisfaire les besoins des citoyens et du personnel) | Collège échevinal | Service du personnel Service à l'égalité Représentation syndicale | 2013-2017 | En cours | Moyens | horaire mobile en vue d'un « Biergerzenter» |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---|--|--------------------------------|-------------------|------------------|---|
| Valoriser le travail familial et éducatif. Soutenir le personnel communal dans la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. | Encourager les pères de famille à prendre le congé parental et accorder les demandes du personnel au congé pour travail à mi-temps voir à temps partiel dans le cadre des possibilités légales | Collège échevinal Déléguée à l'égalité | Service du personnel Représentation syndicale | action continue | Nouvelle | Moyens | Taux élevé de pères profitant de la vie familiale et de leurs enfants |
| Présence de femmes dans la représentation syndicale. | Coopérer avec les délégations syndicales pour encourager les femmes à s'engager au niveau syndical | Collège échevinal | Syndicats Déléguée à l'égalité Service à l'égalité | Jusqu'aux prochaines élections | Nouvelle | Pas importants | Nombre de femmes sur les listes. Nombre de femmes élues |

L'éducation et la formation continue (Article 13)

Dans la limite de ses compétences la commune promeut l'égalité dans les domaines de l'éducation et de la formation continue.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|--|--|--|-----------------|-------------------|------------------|---|
| Sensibiliser et former le personnel en question au thème de l'égalité et des stéréotypes afin de développer des projets éducatifs à ce sujet. | Organiser des formations gender mainstreaming du personnel des structures d'accueil subventionnées par la commune | Collège échevinal ARCUS asbl etc | Entente des Gestionnaires des Maisons Relais CID Femmes CNFL | Action continue | Nouvelle | Moyens | Nombre de formations et nombre de personnes formées |
| Remédier aux stéréotypes et contribuer à une éducation basée sur l'égalité et aux talents des deux sexes. | Mettre à disposition du matériel didactique visant à éliminer les stéréotypes liés à l'éducation | Collège échevinal | CID Femmes CNFL Maison Relais Ecole fondamentale | Action continue | Projets en cours | Moyens | Matériel à disposition dans les écoles, maisons relais, maisons des jeunes, bibliothèques |
| Remédier aux stéréotypes et contribuer à une éducation basée sur l'égalité et aux talents des deux sexes. | Organiser le projet « l'égalité des chances vue par les enfants » qui est un projet qui sensibilisera les enfants aux cultures et traditions différentes | Collège échevinal Service à l'égalité | CID Femmes CNFL Maison Relais Ecole fondamentale | Action nouvelle | Nouvelle | Moyens | Projets et actions réalisés |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|--|--|---------------------------------|-----------------------------|------------------|---|
| Encourager femmes et hommes à s'engager dans des professions atypiques. | Promotion de stages dans des professions atypiques au sein de l'administration communale | Collège échevinal | Service du personnel Délégation Responsables des services | Action continue | Nouvelle | Pas importants | Stages réalisés |
| Offrir une information régulière sur les cours d'orientation et les consultations professionnelles pour femmes rentrantes et personnes à la recherche d'un emploi (Jeunes, 50+). | Cours de formation et d'orientation pour F/H qui aimeraient réintégrer le marché du travail | Collège échevinal | Rëm Schaffen RTPH NAXI Zarabina (promotion des cours dans le Geméngenbued) Office social de la région | Tacitement avant les séminaires | En cours | Pas importants | Informations publiées dans le « Geméngenbued » et séances d'informations organisées |
| Ouvrir aux jeunes des perspectives professionnelles dans tous les métiers possibles. | Promouvoir le « Girls and Boys Day » auprès des entreprises privées sur le territoire de la commune | Collège échevinal Service à l'égalité Secrétariat communal | CID femmes | Tacitement chaque année | En cours au niveau communal | Moyens | Stages réalisés. Nombre de jeunes et entreprises participants |
| Informar les jeunes sur le monde de l'emploi et de la formation continue en tenant compte des aspects du genre. | Informar et orienter les jeunes sur le monde de l'emploi et de la formation, organiser des ateliers, faire des publications. | Collège échevinal Commission de la jeunesse | Jugendhaus Mamer Acteurs travaillant dans ce domaine | Tacitement chaque année | Nouvelle | Moyens | Ateliers, actions et publications réalisées. Nombre de jeunes qui ont participé. |

La santé et les soins et services sociaux (Article 14 et 15)

Article 14. La commune s'engage en faveur de la promotion de modes de vie sains, tant pour les femmes que pour les hommes.

Article 15. Dans l'intérêt de la cohésion sociale au sein de sa population, la commune s'engage à fournir des services sociaux de qualité à ses citoyens et citoyennes. Elle reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent être différents.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|--|---------------------|----------|-------------------|------------------|--|
| Avoir des indicateurs et informations concrets afin de définir le soutien nécessaire et afin de déceler d'éventuelles inégalités par rapport au genre des bénéficiaires (aides attribuées). | Analyses statistiques régulières des aides attribuées (commune - région) ventilées selon le sexe, la nationalité et les tranches d'âges | Conseil communal Service social régional et son comité de gestion | Service à l'égalité | Dès 2014 | Nouvelle | Moyens | Données ventilées par sexe, âge et par raison de demande en matière d'octroi d'aides sociales |
| Garantir une aide sociale sous la perspective de l'égalité des femmes et des hommes. | Mettre en place un service social qui assurera une représentation équilibrée femmes / hommes dans les services | Conseil communal Service social régional et son comité de gestion | Service à l'égalité | En cours | En cours | Importants | Un service qui saura répondre aux besoins et demandes différents des femmes et des hommes. Les aides réalisées et le nombre de personnes suivies |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/ nouvelle | Ressources/ coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|--|--|--|-------------------------------------|-----------------------|----------------------|---|
| Garantir une aide à domicile financièrement abordable aux personnes âgées, dépendantes et malades. | Mettre en place un service efficace d'aide, de réparation, d'entretien et de soutien à domicile adapté aux revenus des ménages | Conseil communal Service social | Services comme « Geschiirkëscht » | En cours | En cours | Importants | Un service d'aide à domicile efficace |
| Offrir de l'aide à domicile pour personnes âgées et dépendantes. | Offrir les services : aide à domicile, Télé-assistance et repas sur roues | Office social Help Hëllef Doheem | Commissions de la famille, de l'égalité des chances Service à l'égalité | Action continue / Projets existants | En cours | Importants | Demandes et aides accordées |
| S'engager pour des cours d'exercices physiques gratuits. Promouvoir l'activité sportive tant pour les femmes que pour les hommes. | Organisation de cours de sports pour tous. Soutenir les associations sportives communales. | Collège échevinal Conseil communal | Commissions des sports Jugendhaus Maison Relais Club Haus am Brill | Régulièrement | En cours | Moyens | Cours de gymnastiques à coûts modérés pour personnes de tous âges et adaptés aux différents besoins femmes/hommes. Nombre de participants |
| Lutter contre l'abus d'alcool, le tabagisme et la toxicomanie. | Informer sur l'importance d'un mode de vie sain adapté aux différents besoins des femmes et des hommes. | Collège échevinal Conseil communal | Commissions consultatives Jugendhaus Maison Relais Club Haus am Brill | Action continue | En cours | Moyens | Conférences organisées |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|--|---|-----------------|-------------------|------------------|---|
| Prévention et responsabilisation au niveau de la santé physique et psychique. | Idem | Collège échevinal Conseil communal | Commissions consultatives Jugendhaus Maison Relais Club Haus am Brill | Action continue | En cours | Moyens | Conférences organisées |
| Veiller à la qualité des repas dans les structures d'accueil. | Formations offertes aux responsables de cuisines et contrôles réguliers | Collège échevinal Conseil communal Gérant(e)s et chargé(e)s de direction de structures | Commissions consultatives Jugendhaus Maison Relais Club Haus am Brill | Action continue | En cours | Moyens | Conférences organisées, contrôle régulier de qualité et de prix |
| Veiller à la qualité des repas des services « repas sur roues ». | Contrôles réguliers et code de bonne conduite | Collège échevinal Conseil communal | Commissions consultatives Jugendhaus Maison Relais Club Senior | Action continue | En cours | Moyens | Conférences organisées. Contrôle régulier de qualité et de prix |
| Promouvoir la réinsertion professionnelle. | Offrir des cours d'information et d'orientation en faveur de la réinsertion professionnelle | Service à l'égalité des chances | Commission à l'égalité des chances Initiatives agissant dans le domaine (voir page 12) | Action continue | Nouvelle | Importants | Nombre de participant(e)s |
| | Soutenir des initiatives en faveur des personnes sans emploi | Service à l'égalité des chances | Commission à l'égalité des chances Initiatives agissant dans le domaine (voir page 12) | Action continue | Nouvelle | Importants | Nombre de participant(e)s |
| Augmenter le nombre de logements à coût modéré et logements sociaux. | Mettre en place des logements supplémentaires à coût modéré | Collège échevinal Conseil communal | Commission des bâtisses Fonds de logement SNHBM | Action continue | En cours | Importants | Nombre de logements aménagés |

La Garde des Enfants Article 16)

La commune met en place des structures d'accueil pour enfants afin de permettre aux hommes et aux femmes de concilier leur vie professionnelle, publique et privée.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/ nouvelle | Ressources/ coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|--|---|-----------------|-----------------------|---------------------------------------|---|
| Garantir une participation des parents à la vie professionnelle. | Mettre en place les structures nécessaires Crèches, Maison Relais, Maison de Jeunes, Club Senior, Maison de soins | Collège échevinal Gérant(es) des structures | Chargé(e)s de direction des structures et leurs comités de gestions | Action continue | En cours | Importants/ à prévoir dans le budget | Nombre d'utilisateurs des services |
| Garantir une prise en charge de qualité avec du personnel encadrant qualifié pouvant répondre aux besoins des usagers. | Veiller aux standards de qualité (encadrement, dotation, formation du personnel et infrastructures) afin de garantir un encadrement de haut niveau | Collège échevinal Gérant(es) des structures | Chargé(e)s de direction des structures de garde et de soins Expert(e)s | Action continue | Nouvelle | Importants / à prévoir dans le budget | Évaluations régulières des services, Qualification du personnel encadrant, Qualités des prestations et des infrastructures, Analyse des facteurs de stress pour le personnel encadrant les usagers et les parents |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/ nouvelle | Ressources/ coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|--|---|-----------------|-----------------------|---|--|
| Garantir une prise en charge de qualité avec du personnel encadrant qualifié pouvant répondre aux besoins des usagers. | Promouvoir l'intégration des enfants aux besoins spécifiques | Collège échevinal Gérant(e) des structures Chargé(e)s de direction | Conseil d'administration des maisons relais et maison(s) de jeunes Service à l'égalité | Action continue | En cours | Importants (nombre de personnel d'encadrement plus élevé) | Enfants intégrés et projets spécifiques individuels réalisés |
| Veiller aux besoins des enfants d'avoir des rôles modèles femmes/ hommes. | Favoriser une représentation équilibrée des deux sexes parmi le personnel des structures | Collège échevinal Gérant(e) des structures Chargé(e)s de direction | Conseil d'administration des maisons relais et maison(s) de jeunes Service à l'égalité | Action continue | En cours | Aucun | Nombre hommes /femmes encadrant |
| Introduire une pédagogie sensible au genre dans les Maisons Relais et le Jugendhaus. | Initier des projets pédagogiques portant sur l'égalité des femmes et des hommes | Collège échevinal, Gérant(e) des structures, Chargé(e)s de direction | Conseil d'administration des maisons relais et maison(s) de jeunes Service à l'égalité Acteurs de formations du secteur | Action continue | En cours | Moyens | Projets réalisés |

Sécurité et sûreté (Article 21) et la violence sexuée (Article 22)

La commune veille à la sécurité sur son territoire et reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent différer dans le domaine.

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|--|--|--|-------------------|------------------------|---|
| Améliorer la sécurité dans la commune. | Evaluer les incidents sur le territoire communal et analyser les points de connexion des transports, parkings et l'éclairage public | Collège échevinal Police Grand-Ducale | Agents municipaux Garde forestier | Dès 2014 état des lieux et adaptation régulière | Action en cours | Pas d'impact financier | Le plan local de sécurité et l'évaluation régulière. Chiffres des incidents sur le territoire communal (en comparaison avec les données nationales) |
| Améliorer la sécurité dans la commune. | Développer un plan local de sécurité et remédier aux points évoqués dans l'analyse, répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes | Collège échevinal Police Grand-Ducale | Commissions consultatives différentes | Idem | En cours | Pas importants | Le plan local de sécurité et l'évaluation régulière. Chiffres des incidents sur le territoire (en comparaison avec les données nationales) |
| Sensibiliser aux besoins différents des femmes et des hommes, des personnes âgées ou moins valides au niveau de la sécurité et garantir une attitude proactive. | Sensibiliser et former les agents municipaux, les gardes forestiers, les agents de proximité de la police | Collège échevinal Service à l'égalité | CNFL Cid Femmes Commissions à l'égalité des chances Police Grand-Ducale | Dès 2014 | Nouveau | Moyens | Formations réalisées. |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/nouvelle | Ressources/coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|--|--|-------------------|------------------|--|
| Promouvoir l'équilibre F/H dans les services d'incendie et de secours. | Réaliser des journées d'informations et de formations « girls only » p.ex | Collège échevinal Service à l'égalité | Sapeurs-pompiers Services incendies et sauvetage | Action continue, à renforcer par des actions spéciales | En cours | Pas importants | Formations réalisées |
| Informers, sécuriser la population, favoriser la cohésion sociale. | Fournir une information publique dans chacune des langues principalement utilisées sur les secours disponibles et les services compétents | Collège échevinal Police Grand-Ducale | Club Haus am Brill Commissions à l'égalité des chances, de la famille et de l'intégration | Action continue | En cours | Moyens | Publications et informations réalisées |
| Informers, former pour identifier et pour secourir les victimes de violence domestique. Lutter ouvertement contre la violence domestique. Informers les victimes sur leurs droits et sensibiliser le grand public. | Réaliser et organiser des campagnes de sensibilisation et d'information par rapport au sujet de la violence domestique destinées aux citoyens et aux médecins-généralistes de la région ainsi que tous les autres services professionnels | Collège échevinal Police Grand-Ducale Service à l'égalité | Services pour victimes (Femmes en détresse, Planning Familial) Commission à l'égalité des chances Club Haus am Brill | Dès 2014 | Nouveau | Moyens | Campagnes et projets réalisés |

| Objectif | Action | Responsable | Partenaire | Délai | En cours/ nouvelle | Ressources/ coûts | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|---|-----------------|-----------------------|----------------------|-------------------------------|
| Actions de prévention de la violence et du vandalisme. | Organiser des ateliers Graffiti et des projets Anti-Vandalisme | Conseil Communal | Jugendhaus Maison Relais Commissions de la jeunesse et de l'égalité des chances | Action continue | En cours | Moyens | Projets réalisés, Évaluations |
| Eduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes sur le phénomène de la violence. | Initier des projets et des formations de sensibilisation | Collège échevinal Police Grand-Ducale Service à l'égalité | Jugendhaus Maison Relais Commissions de la jeunesse et de l'égalité des chances | Action continue | En cours | Moyens | Formations réalisées |
| Empowerment | Organiser des cours d'auto-défense pour les jeunes, les seniors et les femmes | Conseil communal Service à l'égalité | Commissions communales Responsable des cours Club Haus am Brill | Action continue | Nouvelle | Moyens | Nombre participants/tes |